
Programme de Formation

Droit du travail : organisation du temps de travail

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Cette formation s'adresse **aux professionnels du secteur du bâtiment**, notamment aux dirigeants, aux chefs d'entreprises, aux responsables des ressources humaines et aux responsables de service.

Ces participants chercheront à approfondir leur compréhension des aspects juridiques liés à l'embauche et à la gestion du temps de travail.



Objectifs pédagogiques

Les objectifs de cette formation sont multiples et visent à fournir aux participants les outils nécessaires pour naviguer efficacement dans les complexités du droit du travail dans le secteur du bâtiment.

Tout d'abord, il s'agit de **maîtriser les problématiques essentielles nécessaires à l'établissement d'un contrat de travail**.

Cela comprend une compréhension claire des exigences légales et des meilleures pratiques à suivre.

Ensuite, les participants apprendront à **appréhender les différentes modalités d'organisation du temps de travail**.

Le but étant de les aider à choisir le mode d'organisation le plus adapté non seulement à un poste de travail particulier, mais également aux objectifs globaux de l'entreprise.

Enfin, une partie de la formation est dédiée à la **connaissance des règles spécifiques relatives aux déplacements** dans le secteur du bâtiment, permettant ainsi aux stagiaires de gérer efficacement cette dimension souvent négligée mais cruciale dans l'organisation de la main-d'œuvre.



Description

Ce programme de formation est conçu pour fournir une compréhension approfondie des différentes **dimensions de l'embauche et de la gestion du temps de travail**, spécifiquement dans le secteur du bâtiment.

La formation s'étend sur une journée (7h) et aborde des thèmes cruciaux tels que l'établissement



du **contrat de travail**, la **modification** de ce contrat, la **gestion du temps** de travail et les **déplacements professionnels** dans le BTP.

Le premier jour commence avec **l'établissement du contrat de travail**.

Les participants apprendront les mentions obligatoires à inclure, l'importance de la classification des postes, ainsi que la structure de la rémunération. Ils exploreront également le choix du mode d'organisation du temps de travail, y compris les différentes options comme le temps partiel et les horaires décalés.

Ensuite, la formation couvre la période d'essai, le recrutement de salariés étrangers et les clauses autorisées ou interdites dans un contrat.

Une attention particulière sera portée sur les cas spécifiques comme le contrat de chantier.

La modification du contrat de travail est le deuxième point clé de la formation : les participants apprendront à distinguer la modification du contrat et celle des conditions de travail, ainsi que les conséquences juridiques de ces modifications.

Les participants seront aussi formés sur **le temps de travail dans le bâtiment**.

Ils traiteront notamment des thèmes suivants : les horaires collectifs et individuels, le décompte du temps de travail effectif, les dérogations permanentes, les heures supplémentaires et leur rémunération, le contingent conventionnel ainsi que les dispositifs conventionnels d'organisation du temps de travail.

La fin de la journée se penche sur **les déplacements dans le BTP**, en distinguant les petits et grands déplacements et en abordant les questions d'indemnisation et de temps de déplacement.



Prérequis

Les participants à cette formation doivent avoir une **connaissance de base** des principes du droit du travail. Il est recommandé d'avoir une expérience préalable dans le domaine des ressources humaines ou dans la gestion du personnel pour tirer pleinement parti des discussions et des études de cas qui seront abordées.



Modalités pédagogiques

Les modalités pédagogiques de cette formation se basent sur une approche *interactive et pratique*.

La formation inclut **des études de cas** réels et des **simulations** pour illustrer les concepts théoriques. Cela permettra aux participants d'appliquer immédiatement ce qu'ils apprennent dans des scénarios proches de leur réalité professionnelle.

Des **discussions en groupe** et des **cas pratiques** seront intégrés pour encourager les échanges d'expériences et de bonnes pratiques entre les participants, favorisant un apprentissage collaboratif.

Des **soutiens de cours** seront également fournis, garantissant que les participants disposent de ressources pour réviser et approfondir les thèmes abordés pendant la formation.



Moyens et supports pédagogiques

Les ressources pédagogiques mises à disposition des stagiaires comprennent des documents détaillés et des présentations visuelles.

Ces supports sont conçus pour être clairs et accessibles, facilitant ainsi la compréhension des différents aspects abordés durant la formation.



Modalités d'évaluation et de suivi

Une évaluation finale sera réalisée sous forme de **QCM** en fin de journée, où les participants devront démontrer leur capacité à appliquer les connaissances acquises au cours de la formation.

A l'issue de ce test, les participants obtiendront un bilan de compétences.



Informations sur l'admission

Les inscriptions à la formation doivent être réalisées au moins **7 jours** avant le début de celle-ci afin de permettre à l'organisme de formation de préparer les ressources nécessaires et d'assurer un encadrement optimal des participants.



Informations sur l'accessibilité

La formation prend en compte les besoins d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

Les mesures mises en œuvre incluent :

- Des modalités et supports de formation adaptés pour assurer que tous les participants puissent suivre les contenus.
- Sensibilisation des intervenants aux différents types de handicap pour garantir un environnement inclusif